

## **Inventaires ornithologiques 2018 du Parc des Loges à Parthenay (79)**



**OCTOBRE 2018**

Etude réalisée pour :



Observer  
connaître  
et protéger  
Les oiseaux sauvages

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

**48 rue Rouget de Lisle 79000 NIORT**  
contact@ornitho79.org <http://www.ornitho79.org>

05 49 09 24 48



## Table des matières

Introduction.....	4
1. Méthodologies des inventaires par point d'écoute.....	5
2. Résultats.....	6
3. Orientation de gestion.....	15
Conclusion.....	19

**Rédaction :** Maïlyse Bellanger (GODS)

**Relecture :** Barbara Puaud & Clément Braud (GODS)

**Crédits photographiques :**

Page de garde : Bouscarle de cetti (haut à gauche) de A.AUDEVARD – Pic épeiche adulte nourrissant son petit (en bas à droite) de C.STENGER

Photo du parc de M.BELLANGER et C.BRAUD

**Référence à utiliser :** Bellanger M. (2018). *Inventaires Ornithologiques 2018 au Parc des Loges à Parthenay (79)*. Rapport d'étude du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. 18 p. et annexes.

## Introduction

Anciennement pourvue d'un château le domaine des Loges a évolué et s'est transformé. Le parc et son étang sont les seuls traces restantes de ce domaine. La salle polyvalente du domaine des Loges, récemment implantée, vient dynamiser le lieu en permettant l'organisation d'évènements. Agréable pour pique-niquer, avec ce parc classé et ces arbres centenaires ainsi que son sentier autour de l'étang, le parc des Loges est un lieu de convivialité et de nature en ville.

Le présent rapport présente les résultats des travaux d'inventaires conduits par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres dans le cadre d'un projet visant à la réalisation d'un sentier pédagogique dans ce parc, commandité par la municipalité de Parthenay. Ce sentier donnera l'occasion de sensibiliser les visiteurs sur la diversité des oiseaux et les nombreuses possibilités de les accueillir dans les espaces verts.

Afin d'apporter des éléments à la définition de ce parcours, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a réalisé un inventaire des oiseaux nicheurs par point d'écoute au cours du printemps 2018. Après la présentation de la méthodologie et des résultats, nous rappellerons quelques points particulièrement importants pour une gestion différenciée des espaces verts favorable à l'avifaune.



Figure 1 : pose de nichoir réalisée au Parc des Loges le 3 Octobre 2018

## 1. Méthodologies des inventaires par point d'écoute

En 2018, deux passages par point d'écoute ont été réalisés au cours de la période de reproduction des oiseaux selon la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance largement utilisé pour l'étude des oiseaux nicheurs. Huit stations d'écoute espacées de 100 mètres ont donc été positionnées dans le parc, afin de limiter les risques de double détection entre les stations d'écoute. La localisation de ces points d'écoute est figurée sur la *carte 1*.

Chaque point d'écoute de 5 minutes est donc réalisées à chaque passage : le premier du 24 mai visant à inventorier les nicheurs précoces (sédentaires) et celui du 19 juin, les nicheurs plus tardifs (migrateurs transsahariens). Du levé du jour jusqu'à environ 10h00 et par météorologie favorable, les oiseaux sont relevés sur une fiche spécifique permettant de différencier les individus chanteurs, les oiseaux simplement vus ou criant, et les oiseaux en vol. Toutes les observations visant à compléter la liste des espèces connues sur le site et réalisées entre les points d'écoute sont évidemment consignées grâce à l'application NaturaList, développé par la société Biolovision et dont les données sont exploitées par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Localisation des points d'écoute sur le site d'étude



## 2. Résultats

Les inventaires par point d'écoute ont permis de recenser 33 espèces, qui sont toutes potentiellement nicheuses au sein de la zone d'étude ou à sa proximité du parc. La carte ci-dessous montre localisation de l'ensemble des observations réalisées au parc des Loges en 2018.

Ensemble des données ornithologiques collectées sur le site d'étude



Sans surprise, les espaces les plus ouverts (prairies, pelouses) ou les plus anthropisés (parking, bâtiments) semblent moins utilisés par l'avifaune. Nous verrons toutefois que ces milieux présentent un intérêt non négligeable pour certaines espèces. Les étendues d'eau semblent également peu utilisées alors que les espaces boisés, et les coteaux buissonnants sont préférés par les oiseaux. La carte ci-dessous montre le nombre d'espèce contacté par point d'écoute.

## Indices de biodiversité au Parc des Loges Nombre d'espèces

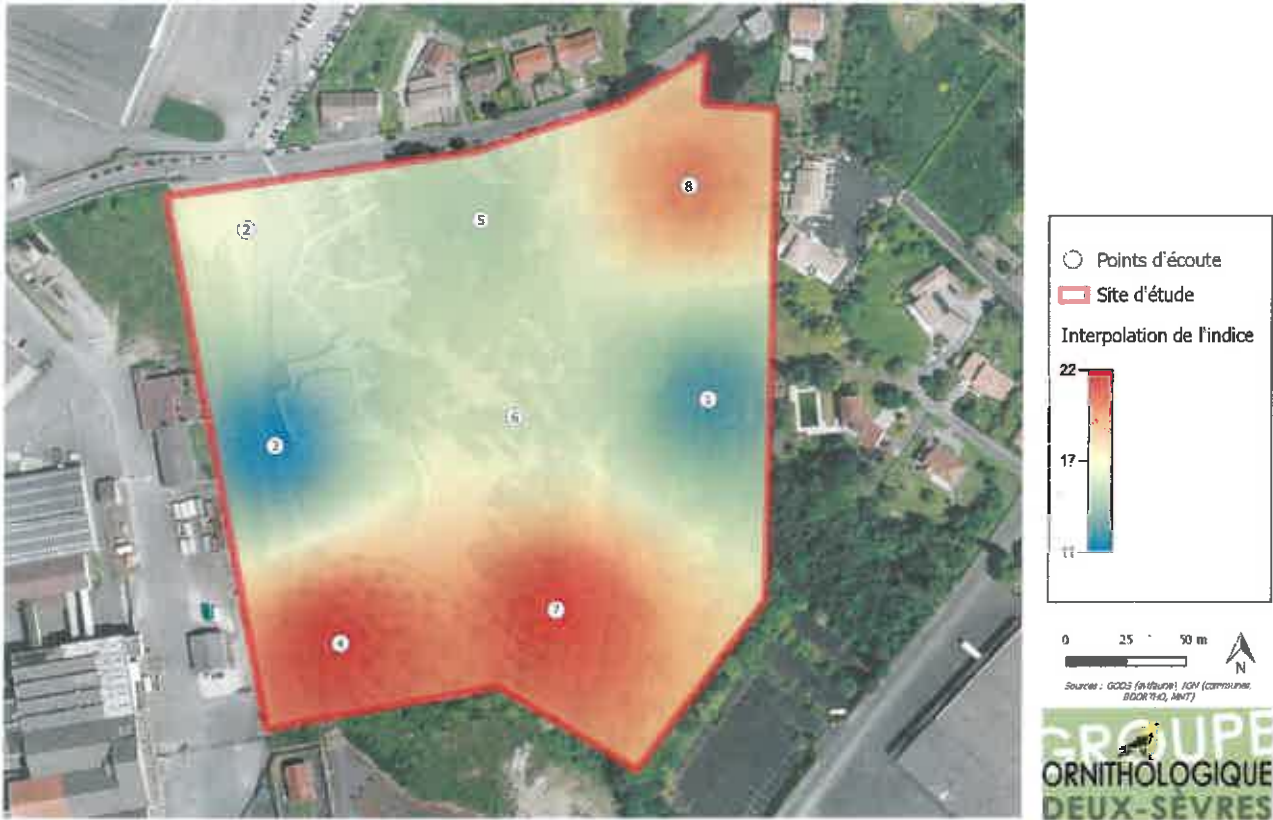


7

On note sur cette carte que les points 4, 6 et 8 accueillent le plus grand nombre d'espèces différentes alors que les points 1 et 3 sont les moins diversifiés. Les points 2, 5 et 7 sont quant à eux dans la moyenne. Cela s'explique en grande partie par l'hétérogénéité des abords immédiats des points d'écoute. Ainsi, les points les moins riches (1 et 3) sont situés dans des environnements relativement homogènes, à proximité du bâti (point 3) ou au cœur du coteau boisé (point 1). A l'inverse, les points 4, 6 et 8 sont situés à l'intersection de plusieurs milieux : relativement proches des milieux bâtis, avec des grands arbres, des buissons ainsi que des espaces plus ouverts comme les prairies ou les chemins, favorable à l'alimentation des oiseaux, mais aussi à leur détection.

Si l'on s'intéresse à l'abondance des individus sur les points présentés sur la carte ci-dessous, le constat est relativement similaire pour les points les plus riches comme pour ceux les plus homogènes. On note toutefois une différence importante au niveau du point 7 qui ressort comme un point accueillant une diversité moyenne, mais un grand nombre d'individus. Cela est probablement dû à la qualité et l'abondance des milieux buissonnants dans ce secteur, alors que la topographie permet de détecter les oiseaux de part et d'autres de la vallée.

## Indices de biodiversité au Parc des Loges Abondance



Les préférences écologiques des espèces en relation avec les milieux rencontrés sont expliquées dans le tableau page-suivante. Ces préférences écologiques permettent de réaliser les regroupements d'espèces sur les cartes.

Le *tableau 1*, page suivante, présente les différentes espèces et les milieux utilisés pour nicher.



Milieux	Nom sp	Nom Latin	Nidification
Buisson	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Certaine
Bâti	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Probable
Zone Humide	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Possible
Zone Humide	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Probable
Arbre	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Possible
Arbre Bâti	Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Certaine
Arbre	Corbeaux freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Certaine
Arbre	Corneilles noires	<i>Corvus corone</i>	Probable
Arbre Bâti	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Certaine
Arbre	Fauvette à tête noir	<i>Sylvia atricapilla</i>	Certaine
Arbre	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Possible
Arbre	Grimpereaux des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Certaine
Buisson	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Possible
Bâti	Hirondelle des fenêtres	<i>Delichon urbicum</i>	Possible
Buisson	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Possible
Bâti	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Probable
Buisson	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Certaine
Buisson	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Possible
Arbre	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Probable
Arbre	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Certaine
Bâti	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Certaine
Arbre	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Certaine
Arbre	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Certaine
Arbre	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Certaine
Arbre Buisson	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Probable
Buisson	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Probable
Arbre	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Probable
Buisson	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Certaine
Buisson	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Probable
Bâti	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Probable
Buisson	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Probable
Arbre	Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Probable
Arbre	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Certaine

Tableau 1 Espèces contactées lors de l'inventaire

Cette liste ne comprend pas d'espèces patrimoniales, il s'agit essentiellement d'espèces communes, encore largement réparties dans notre région.

On notera toutefois la présence du Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) qui est insectivore strict (mange uniquement des insectes). Sa niche écologique initiale est plutôt forestière où il recherche de vieux arbres, mais on note une transition vers des milieux périurbains comme les parcs et jardins.



On note aussi la présence du Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*), oiseau assez coloré. Il aime lui aussi les forêts avec la présence de conifères, mais pas exclusivement. On le retrouve au sein de la plantation de résineux au sud-ouest.



Enfin on note la présence de la Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*), espèce des zones humides méditerranéennes, en pleine expansion en Deux-Sèvres depuis quelques années.



Les cartes présentées ci-après sont des illustrations de la localisation des espèces contactées selon leurs milieux de nidification.

## Espèces nicheuses des milieux buissonnants



## Espèces nicheuses des milieux bâtis



## Espèces nicheuses des milieux arborés



- Certhiidae
- Grimpereau des jardins
- Corvidae
- Corbeau freux
- Corneille noire
- Fringillidae
- Chardonneret élégant
- Pinson des arbres
- Muscicapidae
- Gobe-mouche gris
- Paridae
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Picidae
- Pic épeiche
- Pic vert
- Sittidae
- Sittelle torchepot
- Sturnidae
- Étourneau sansonnet
- Sylviidae
- Fauvette à tête noire
- Roitelet à triple bandeau
- Troglodytidae
- Troglodyte mignon



Source : CADIS (Vieilles), IGN (communes), BIGNARD, 1997



## Espèces nicheuses des zones humides



### 3. Orientation de gestion

- Gestion différencié du parc

**Objectif:** augmenter la naturalité et le potentiel d'accueil de la biodiversité du parc

La gestion différenciée est déjà appliquée au Parc des Loges. Elle consiste à ne pas apporter la même intensité de gestion, ni la même nature en fonction des usages du public et des habitats naturels présents. Ses mots d'ordre sont la recherche de l'hétérogénéité, de la diversité de structures et d'espèces.

**Conseil :** par un diagnostic précis de la fréquentation et des usages du public, on pourra déterminer des zones régulièrement entretenues et des zones « en libre évolution » où aucune intervention ne sera réalisée. Entre les deux extrêmes, des cheminements doivent permettre un bon accès à ces espaces naturels.

On veillera à ce que les zones en libre évolution soient suffisamment grandes, pour permettre à une flore et surtout à une faune spécifique de s'exprimer.

Ailleurs, on travaillera de multiples « patch » de prairies, buissons, ou boisement, où on contiendra la végétation soit en hauteur (prairie) soit en largeur (buissons). C'est là qu'une diversité importante d'espèces autochtones pourra se développer et permettre d'augmenter, à termes, la biodiversité du site.

L'ensemble des mesures présentées ci-dessous s'inscrit dans cette démarche globale.

- Fauche tardive et création de zone refuge

**Objectif :** favoriser les lieux de nourrissage pour l'avifaune

**Conseil :** Les bandes enherbées peuvent être implantées par semis d'espèces fourragères diversifiées, en mélange adapté au terrain et en assez faible densité, afin de permettre le développement de la végétation spontanée. En cas d'utilisation de mélange de variétés horticoles, on veillera à la qualité des sources d'approvisionnement, pour éviter l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes.

On limitera au maximum sur les bandes enherbées l'apport d'intrant, afin de ne pas favoriser une flore nitrophile envahissante (ortie, etc.).

Celles-ci seront fauchées en dehors de la période de nidification (d'août à mars) et si possible on veillera à exporter les résidus de fauches.

L'implantation de telles bandes enherbées, si elle est réalisée à grande échelle, devrait avoir un impact immédiat et majeur sur l'avifaune fréquentant le site.

### Période de réalisation des travaux :

➤ **Semi :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

➤ **Fauche :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

➤ **Broyage 1 an sur deux des zones refuges :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- **Conservation des arbres morts et création de tas de bois refuge**

**Objectif :** augmenter le potentiel d'accueil pour la faune

On veillera, sur l'ensemble du site, à ne retirer les arbres morts ou sénescents que dans le cas où ils entraînent une mise en danger des animaux, des hommes ou des infrastructures. En effet, ces arbres accueillent une **faune extraordinaire**, souvent patrimoniale (Rosalie des Alpes, chouettes, insectes saproxyliques, etc...).

**Conseil :** lors des coupes d'entretiens des arbres (abatages, élagages...) créer des espaces de pour la faune en créant des **tas de bois refuge**. Il est possible de solidariser, et de sécuriser les tas ainsi créé avec des cavaliers et du fil de fer pour éviter les accidents avec le public.

**Période de réalisation des travaux :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- **Reprofiler les berges**

**Objectif :** favoriser la végétation des bords de l'étang

Les **berges** de l'étang sont **abruptes**, et donc **peu pourvues de végétation** rivulaire.

**Conseil :** **adoucir les berges** sur minimum 1/3 du pourtour, avec un angle de pente de 30 degrés maximum afin qu'une végétation aquatique puisse se développer et donc favoriser une faune et une flore spécifique. Il est recommandé de **travailler sur les berges côté ouest** (exposée à l'est) où la place disponible est plus importante et où l'exposition permettra le développement d'une végétation spontanée riche.

**Période de réalisation des travaux :**

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



- **Restauration de la « mégaphorbiaie »**

**Objectif** : valoriser le fossé de drainage des eaux (pluviales ?) - restaurer la zone de transition

**Conseil** : aucune mesure de gestion particulière n'est nécessaire. L'habitat peut se maintenir tel quel pendant de longues années si la végétation herbeuse est bien développée (inhibition de la strate arbustive à cause d'une litière abondante et du grand développement des herbes hygrophiles). Cependant, on peut être amené à faucher le site pour **empêcher la fermeture du milieu**. Dans ce cas, on veillera à ce que la **fauche soit irrégulière** (pas chaque année).

De plus il serait intéressant de veiller à ce que le fossé soit en eau une grande partie de l'année. Il serait donc possible de réaliser des **paliers (cf. point suivant)** afin de maintenir plus longtemps de petites zones humides.

La **fauche** se fera, tous les **2 à 3 ans**, afin d'impacter le moins l'écosystème.

**Période de réalisation des travaux** : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- **Implantation des paliers dans le fossé**

**Objectif** : maintenir un niveau d'eau – créé un abreuvoir pour les oiseaux

**Conseil** : créer des zones de **palier** pour maintenir des **petites mares** afin d'accueillir insectes et amphibiens mais aussi de créer une **zone refuge** pour l'avifaune.

Planter des montants en béton pour caler les planches de bois et pouvoir ainsi facilement les changer.

**Période de réalisation des travaux** : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- **Contenir la bande de ronciers**

**Objectif** : maintenir une zone refuge

**Conseil** : laisser les bandes de chaque côté du fossé d'environ 2 m de large de façon à laisser une zone de quiétude pour les oiseaux et de nourrissage. Couper tous les deux ou 3 ans (à ajuster selon la vitesse de repousse) à ras le sol.

**Période de réalisation des travaux** : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

• **Eclaircir les résineux**

La plantation monospécifique de résineux non autochtone a été trop serrée ce qui implique un mauvais état sanitaire de certains arbres.

Objectif : améliorer l'état sanitaire de la plantation, créer de nouvelles niches écologiques.

Conseil : faire un état des lieux des individus en mauvais état sanitaire pour ensuite les abattre. Créer des tas de bois « refuges » avec les produits de coupes (cf. point arbres et création de tas de bois refuge).

Période de réalisation des travaux : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

• **Diversification de la zone de chêne rouge**

Les plantations mono-spécifiques d'espèces non-autochtones sont des lieux où la biodiversité est moindre. La plantation de Chêne rouge d'Amérique peut être améliorée et diversifiée pour la faune.

Objectif : diversifier les classes d'âges – les éléments de l'habitat – favoriser une biodiversité du paysage et de la faune.

Conseils :

- Laisser faire
- Créer des zones de clairière en abattant quelques individus de chêne rouge afin de créer des habitats nouveaux
- Créer quelques arbres têtards qui créeront des cavités rapidement, et diversifieront la structure du boisement

Période de réalisation des travaux :

- Abatage de chêne rouge : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
- Création d'arbre têtards : 

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

## Conclusion

Le parc des loges présente un intérêt pour l'avifaune révélé par les inventaires réalisés sur les oiseaux nicheurs par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en 2018. Plus d'une trentaine d'espèces y ont été inventoriées, mais si l'on ajoute les espèces hivernantes et migratrices qui n'ont pas été étudiées, plus d'une soixantaine d'espèces composent probablement le cortège global.

Au-delà des oiseaux, le site présente un intérêt plus global pour la biodiversité grâce aux milieux variés qu'il héberge, et aux démarches de gestion différenciée engagées par la municipalité. Ces démarches doivent donc être poursuivies et accompagnées : c'est la fonction des conseils de gestion présentés dans le présent rapport. Enfin, le potentiel de valorisation de la biodiversité et des mesures mises en œuvre par la municipalité auprès du grand public ou du public scolaire sont très importants, comme en témoigne le projet de création d'un sentier pédagogique, et les animations, notamment de pose de nichoirs, déjà réalisées. Là encore, l'expertise du Groupe Ornithologique pourra être pleinement mobilisée.